



# Assemblée générale du 23 mars 2010

## Procès-verbal

### Participants :

Michel Allimann, Jérôme Baumgartner, Guillaume Bénis, Daniel Bertschy, Christian Bieri, Jean-Marc Bonzon, Leopoldo Felice Calabria, Patrick Croci, Georges Etienne, Olivier Etter, Christian Genoud, Didier Gianola, Didier Gindre, José Gonçalves, Sylvain Harr, Frank Jotterand, Pierre Juillet, Patrick Julmi, Jean-Daniel Luthi, Cecile Maire, Patrick Michaux, Aurélia Pellaux, Marcel Ritz, Jean-Michel Ruegg, René Rutz, Raymond Savary, Bertrand Scholder, Enric Torras, Antonino Trovato, Marc Underhill et Pierre Zimmermann.

### Circonstances :

En tant que président en exercice, **Pierre Juillet** ouvre la séance à 14h30, à la salle Jura de l'Hôtel de ville de Bussigny.

### OUVERTURE DE SEANCE :

**Pierre Juillet** rappelle la liste de présence à signer par les participants, puis présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne pas de commentaire particulier.

L'ordre du jour est accepté.

**Patrick Julmi** et **José Gonçalves** se proposent en tant que scrutateurs.

### RAPPORTS ET PV :

**Pierre Juillet** rappelle que le procès-verbal de l'assemblée constitutive est disponible sur le site internet de l'association. Aucune question n'étant posée, l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

Le PV de l'assemblée constitutive est accepté à la majorité.

**Le président** présente son rapport annuel, il fait le point sur l'année écoulée, les difficultés et progrès accomplis pour la mise en route pratique de l'association.

**Antonino Trovato** (trésorier) rappelle le budget accepté lors de l'assemblée constitutive de juin 2009 et présente les résultats des comptes, lesquels bouclent avec une réserve. Dans la foulée, il détaille le budget 2010, établi sur la base des données disponibles au 21 mars de cette année, lequel prend également en considération le nombre de formations prévues pour le printemps et l'automne. Ses présentations ne suscitent ni question ni remarque.

**Frank Jotterand** lit le rapport établi en collaboration avec **Christian Bieri** (vérificateurs des comptes) et propose aux membres l'acceptation des comptes 2009.

Les comptes 2009 sont acceptés à l'unanimité.



## STATUTS :

**Michel Allimann** (secrétaire) présente la modification des statuts telle que proposée sur le site de l'association, soit la suppression de la référence à la CFST à l'article 1.3 des statuts, suite à la demande de la SSST.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

## ELECTIONS :

**Pierre Juillet** remercie **Bertrand Scholder** qui se retire du comité après avoir apporté son soutien lors de cette année de mise en route. Il propose que **Olivier Etter**, lequel est membre de l'association et fonctionne en tant que webmaster du site internet, prenne sa place au sein du comité. Pour le reste, il propose que la composition et la répartition des rôles au sein du comité soient inchangées. En l'absence de remarques, questions ou autres propositions dans la salle, il passe à l'élection en bloc.

Le comité 2010 est élu en bloc à l'unanimité.

Le choix des vérificateurs des comptes pour la prochaine année doit être établi conformément aux statuts. En l'absence des titulaires élus en 2009, le comité propose comme vérificateurs **Marcel Ritz** et **Patrick Julmi** et en tant que suppléants **Jean-Michel Ruegg** et **Daniel Bertschy**.

## ANNEE 2010

**Jean-Daniel Luthi** (formations) tire le bilan des formations 2009. L'association est reconnue en tant qu'association formatrice en santé et sécurité au travail et a obtenu le droit de délivrer des points de formation. Il présente ensuite les projets de 2010 et rappelle que les informations relatives sont sur le site et seront complétées au fur et à mesure. Sont prévues :

1<sup>er</sup> juin : climat aux postes de travail intérieurs ou extérieurs

14 sept. : défense incendie, voies d'évacuation et sorties de secours

12 oct.: médecine légale en cas d'accident

Toutes ces formations auront lieu à la salle Jura, à l'Hôtel de ville de Bussigny.

Les attestations de 2010 seront munies d'un logo SSST confirmant la reconnaissance.

Il présente également les thèmes de formation pour les prochaines années, tels que proposés à la SSST.

## QUESTIONS ET DIVERS

**Pierre Zimmermann** propose d'intégrer un volet news à l'occasion des formations.

**Marcel Ritz** signale la campagne du Seco concernant l'ergonomie et les tms et signale que le thème pourrait être repris lors d'une formation.



**Aurélia Pellaux** demande si les supports de formation sont disponibles. Il est rappelé que dans la mesure où le présentateur l'accepte, les supports sont insérés sur le site en pdf, au besoin bloqués en lecture. Les membres sont invités à en faire un usage personnel en respectant les droits d'auteur ou de propriété intellectuelle.

**Pierre Zimmermann** propose qu'une réflexion soit menée en interne sur le thème de la différence par rapport aux autres associations, afin d'améliorer notre performance.

**Daniel Bertschy** suggère de davantage détailler les infos à propos des formations sur le site, pour faciliter la "vente" interne de la formation.

**Bertrand Scholder** propose que les participants à la séance se prononcent à propos de l'heure de début de l'AG : les avis sont partagés environ 50/50 entre un début à 14h ou à 17h ...

**Guillaume Bénis** informe que l'ECA peut soutenir des thèmes de formation qui sont proches de ses activités.

**Sylvain Harr** propose d'informer un grand nombre de personnes actives dans le milieu de la SST dans le canton et alentours à propos des activités de l'association, rappeler qu'elle "vit".

**Raymond Savary** attire l'attention du comité sur le fait qu'un programme "assemblée générale" n'est pas particulièrement vendeur auprès des chargés de sécurité et de leur hiérarchie.

**Didier Gianola** demande comment se fait l'échange d'informations entre les associations romandes afin d'éviter les doublons. **Pierre Juillet** le renvoie au calendrier SSST et précise que les présidents se rencontrent mais que la structure plus ou moins informelle les regroupant devrait être redynamisée.

**Sylvain Harr** propose qu'un sondage soit effectué via le site internet et/ou les news auprès des membres, pour évaluer l'intérêt pour les thèmes de formation 2011 et 2012.

La prochaine assemblée générale est agendée au 22 mars 2011.

Le président clôt la séance, avant la partie formation.

Pour le procès-verbal, le secrétaire :